



MAIRIE DE SAINT JEAN D'ARVES

La Tour 73530 SAINT JEAN D'ARVES

Tél : 04.79.59.72.64 / Mail mairie.stjeandarves@wanadoo.fr

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT JEAN D'ARVES
se réunira, en séance ordinaire le 17 janvier 2022, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

Délibérations à prendre sur :

- Conditions d'attribution de la prime naissance au budget du CCAS.
- Approbation de divers devis de la Société Yvroud.
- Approbation de la convention des secours sur pistes côté Corbier.
- Précisions sur DM n°5 et n°6.
- Questions diverses.

Fait à SAINT JEAN D'ARVES, le 10 janvier 2022

Le Maire

